

LA VÉRITÉ SUR LA VACCINATION

— une enquête de —
THIERRY CASASNOVAS



ÉPISODE

TRANSCRIPTION VIDÉO CONDENSÉE

- ▶ **SURPRISES DANS LA
COMPOSITION DES VACCINS ET
COMMENT SONT-ILS TESTÉS ?**

« Cette vidéo n'a pas été réalisée en partenariat avec le ministère des Solidarités et de la Santé ni avec l'Institut Pasteur... »

1. D'autres éléments sont présents dans les vaccins :



» **Des rétrovirus** : C'est une famille de virus infectant les vertébrés. Il semblerait que les milieux de cultures (tissus et sang animaux, par exemple) contiennent des rétrovirus transmis sans que l'on les maîtrise... Cela pose la question de la sécurité des milieux de culture. Les rétrovirus sont généralement asymptomatiques chez leur hôte initial, mais peuvent devenir particulièrement dangereux lorsqu'ils sont transmis à un autre vertébré.

Exemple : Infection du vaccin de la polio par le SV40, un virus propre aux singes verts car on utilise les reins de ces singes pour produire des vaccins

» **Polysorbate 80** : Émulsifiant utilisé lors des chimiothérapies pour les cancers cérébraux, car il a la propriété d'ouvrir la barrière hémato-encéphalique (les autres polluants entrent mieux !!!)

Nanoparticules d'une neurotoxine modifiée de polysorbate 80 avec son transport et sa cytotoxicité contre la barrière hémato-encéphalique
Effets de Tween 80 sur la croissance et la formation de biofilm dans les supports de laboratoire » affecte le microbiote = l'immunité
L'additif alimentaire P-80 agit sur la flore intestinale des souris, en favorisant les inflammations intestinales, l'obésité et le dysfonctionnement du foie

2. Des détergents !! Exemple du Triton X100 dans les vaccins « contre la grippe »

p • 15

Le vaccin contre la grippe TritonX-100-split virion est sans danger et respecte les recommandations du CPMP (comité des produits médicinaux exclusifs) de la Communauté européenne pour l'immunogénicité chez les enfants, les adultes et les personnes âgées.

» « **Le vaccin TritonX-100-split virion a été bien toléré : aucun événement indésirable grave n'a été enregistré durant les 21 jours qui ont suivi la vaccination.** »

21 jours d'observation pour conclure qu'un détergent injecté par voie parentérale ne présente aucun danger pour l'organisme...

Pictogrammes	   Danger
Phrases de Risque	H302 : Nocif en cas d'ingestion H315 : Provoque une irritation cutanée H318 : Provoque des lésions oculaires graves H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de Sécurité	P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage P305+P351+P338+P310 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P301+P312+P330 : EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

3. Du Glyphosate (herbicide systémique RoundUp) :



Une association de mères américaines (Moms Across America) a demandé des études indépendantes à un laboratoire : Microbe Inotech Laboratories Inc.

Résultats : des niveaux inquiétants de Glyphosate dans le vaccin combiné trivalent contre la rougeole, la rubéole et les oreillons. Il comprend les vaccins viraux vivants atténués conçus contre la rougeole, la rubéole et les oreillons. Il est habituellement administré durant l'enfance. Ce vaccin est vendu par Merck & Co. sous le nom de MMR II, par GlaxoSmithKline sous le nom de Priorix, par Serum Institute of India sous le nom de Tresivac et par Sanofi Pasteur sous le nom de MMR Vax Pro en Belgique (sous le nom de Trimovax dans d'autres pays).

Et surtout, ce glyphosate vient de l'utilisation de tissus animaux dans les milieux de culture des vaccins et que, comme l'a montré Gilles-Éric Séralini, on peut suspecter fortement que le glyphosate est accompagné de nombreux produits adjuvants.

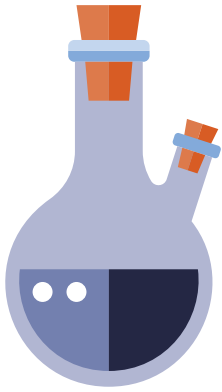
4. Glutamate Monosodique :

Excitotoxine

« Effets cognitifs et biochimiques du glutamate monosodique et de l'aspartame, administrés individuellement et ensemble à des souris albinos mâles. »

» Le glutamate et l'aspartame, séparément et ensemble, ont des effets très perturbateurs sur les réactions cognitives, la mémoire et l'apprentissage des souris. »

5. Quelques mots sur les milieux de culture ... Pour le « plaisir »



Source : CDC

- Des cellules pulmonaires de fœtus avorté
- des reins de singe verts africain
- des cultures de diphtéria des tissus humains infectés
- des cellules animales infectées (singes, cochon, canaris, poulets ...)
- du sang de veaux avortés (« calf serum » dans le doc du CDC, faire recherche avec Fetal bovine serum...)

«
C'est Frankenstein à l'œuvre !!
»

MRC-5 (Medical Research Council souche de cellules 5) est une ligne de culture cellulaire humaine diploïde composée de fibroblastes provenant de tissu pulmonaire d'un fœtus mâle caucasien avorté à 14 semaines.

6. Des protéines alimentaires...

Preuves que les protéines alimentaires des vaccins entraînent le développement d'allergies alimentaires et implications pour la politique vaccinale

On observe une augmentation massive des allergies alimentaires chez les enfants, on parle encore de "mode"...

« De nombreux vaccins et injections contiennent des protéines alimentaires. Depuis 1940, de nombreuses études ont démontré que les protéines des vaccins entraînent des sensibilisations chez les humains. Les allergènes des vaccins ne sont pas entièrement divulgués. Aucun niveau de posologie sûr pour les allergènes injectés n'a été établi. Ainsi, des quantités d'allergènes présents dans les vaccins et les injections ne sont pas régulées. Les quantités d'allergènes présents dans les excipients des vaccins ne sont pas régulées non plus. »

Quand on regarde la composition (sur le site de la CDC) on trouve des protéines d'œufs, de lait, des levures, des protéines de blé...

Avant l'invention des aiguilles hypodermiques, il n'existait pas d'allergie alimentaire...



7 • La notion de dose :

Personne ne conteste qu'il y a des produits chimiques toxiques dans les vaccins, le débat se place sur la notion de quantité. Les quantités sont-elles suffisantes pour produire des effets indésirables ?

ICD 9 : International Classification of Disease (CMS32 txt) : 978 et 979, 18 codes pour décrire des troubles liés à la vaccination... Il y a donc bien des problèmes !

Les États-Unis ont créé un programme national d'indemnisation pour les victimes des vaccins (NVICP - National Vaccine Injury Compensation Program), fonds qui vise à indemniser les victimes reconnues de vaccination, financé par une taxe de 0,75 \$ sur chaque dose de vaccin. En 20 ans, c'est 3,6 milliards

de dollars (3,06 milliards d'euros) qui ont été versés en indemnités... Alors, comme ça, il n'y a pas de problème ? Sachant que seulement 1% des accidents vaccinaux sont réellement reportés au VAERS.

Notre ministre de la Santé, Agnès Buzyn, déclarait encore il y a peu : « Nous avons la certitude que ces vaccins sont inoffensifs » ?

«

*Inoffensifs ??
Alors pourquoi de telles
indemnités versées
s'il n'y a rien ??*

»

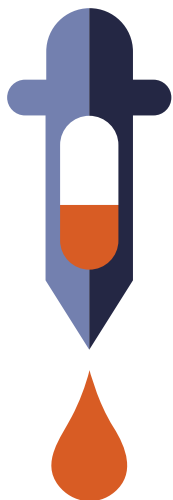
D'ailleurs, grâce à la création du VAERS, a été édicté la loi Cornell :

« Aucun fabricant de vaccin ne pourra être traduit devant un tribunal civil pour dommages-intérêts en raison d'un problème de santé ou d'un décès lié à l'administration d'un vaccin à dater du 1^{er} octobre 1988. »

» Immunité totale pour les fabricants !!!
On ne fait pas de telles lois de manière anodine !

« C'est la dose qui fait le poison » Paracelse...
Cette notion doit être complètement revue en incluant des paramètres d'effets cumulatifs, d'effets synergétiques et de susceptibilité individuelle de terrain.

Voir les travaux de Gilles-Éric Séralini sur le Roundup.
D'ailleurs, on a vu que, sur l'aluminium par exemple on est largement au dessus des doses admissibles.



Un rapport parlementaire italien publié le 7 février 2018, suite à 18 ans d'étude sur du personnel militaire fait état :

L'objet du rapport :

Comprendre les raisons de milliers de décès et de maladies graves chez les personnels militaires italiens affectés à des missions à l'étranger. Les experts ont pris en compte tous les facteurs de risques auxquels ils ont été exposés, au premier rang desquels l'uranium appauvri présent dans les bombes et d'autres agents liés à l'armement. Mais ils ont également analysé d'autres facteurs de risque, notamment pour les soldats qui ne sont jamais partis en mission, et l'un d'entre eux retiendra en particulier notre attention en ce moment : les vaccins. Après 18 années d'enquête pour déterminer les causes de milliers de décès, cette Commission parlementaire a identifié un risque significatif de développer des cancers et des maladies auto-immunes après l'administration de vaccins combinés et multi-doses, tels que recommandés dans le calendrier de prévention militaire (p. 156 du rapport). Rappelons ici que les vaccins pour les militaires sont identiques aux vaccins pour les enfants (pp. 156-157).

- La Commission n'a pas pu trouver une seule étude démontrant la sûreté des vaccins combinés (p. 154).
- La Commission a estimé que « La quantité cumulée des différents composants des vaccins dépasse les quantités autorisées pour les autorisations de mise sur le marché des vaccins monovalents ». Cela signifie que, dans les vaccins combinés, la somme des adjuvants (par exemple, aluminium ou mercure), conservateurs et contaminants biologiques – virus, bactéries, mycoplasmes et mycobactéries, ainsi que l'ADN fœtal humain ou d'ADN animal, provenant des tissus organiques de culture pour la fabrication des vaccins – n'a pas été testée.
- « Les vaccins qui ont un nombre important de composants en termes quantitatifs, mais aussi en variété des composants étrangers, déterminent un nombre plus élevé d'effets secondaires. » (p. 139)
- Entre autres, la Commission s'inquiète de l'usage et de la sécurité des vaccins à base d'adjuvants aluminiques (p. 160) (type vaccins « polio » hexavalents recommandés aussi chez les enfants), des quantités élevées d'ADN humain et animal retrouvées dans certains vaccins (ROR) et de la présence de nanoparticules inflammatoires polluant tous les vaccins. (pp. 157, 159, 165)

8 • Comment sont testés les vaccins ?

Pour qu'un test soit valide d'un point de vue scientifique, il faut utiliser un groupe test avec un placebo qui servira de référence. Surtout en ce qui concerne la nocivité des adjuvants...

Comment considérer un groupe de référence, alors que la majorité des enfants sont déjà vaccinés de multiples fois ?

Alors j'ai cherché des informations au sujet des placebos utilisés pour évaluer les vaccins les plus courants... STUPÉFACTION !

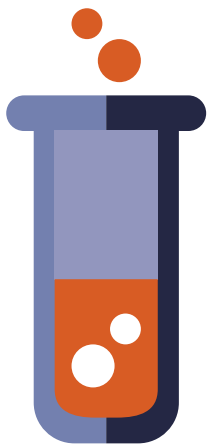
“La plupart des études n'indiquent pas la nature des placebos utilisés”

» **Le vaccin anti-HPV Cervarix (GSK) :** Ce vaccin a prétendument été « évalué » au cours d'essais cliniques préalables et continue soi-disant de l'être dans le cadre d'une surveillance post-commercialisation (essais dits de phase 4). Or, ce que le public ne sait pas, c'est que dans la principale étude (financée par le fabricant), l'étude Patricia, les filles vaccinées avec le Cervarix sont comparées à d'autres personnes vaccinées avec un autre vaccin de GSK contenant lui aussi de l'aluminium, le vaccin anti-hépatite A Havrix ! Pas étonnant, dès lors, que le taux d'effets secondaires graves ait été aussi semblable dans les deux groupes : 9 % dans le groupe Cervarix et 8,9 % dans le faux groupe-témoin (Havrix). Sans surprise, le fabricant qui a financé cette étude est parvenu à conclure que seul 0,1 % des effets secondaires dans les deux groupes, soit seulement un millième des effets secondaires graves recensés étaient dus à l'un ou l'autre de ses deux vaccins.

Vaccin expérimental contre la malaria (DSK)


Un rapide coup d'œil sur les résultats de l'étude, publiés dans le New England Journal of Medicine du 17 novembre 2011, indique que les enfants du groupe de contrôle ont reçu un « vaccin sans rapport avec la malaria », que ceux âgés de 5 à 17 mois ont reçu un vaccin contre la rage (souche Véro de Sanofi-Pasteur) et que les plus jeunes enfants (de 6 à 12 semaines) ont reçu un vaccin conjugué contre le méningocoque du séro groupe C (Menjugate de Novartis). Il est surprenant que ces deux vaccins, responsables de nombreux effets indésirables, aient été choisis comme « témoins » légitimes d'une étude sur un autre vaccin. Notons que 18 % des cobayes plus âgés ont été victimes de graves effets indésirables, tandis que plus de 13 % du groupe des plus jeunes ont souffert des mêmes effets. En outre, plus de 150 enfants africains des deux groupes sont morts pendant l'étude.

Lorsque les officiels affirment, par exemple, que « le taux d'effets secondaires (de tel ou tel vaccin) est tout à fait compatible avec le nombre de cas attendus dans la population générale », cela n'a aucune raison de nous rassurer et ce, pour la bonne et simple raison que « la population générale » est déjà survaccinée (avec des tas d'autres vaccins, du berceau à la tombe), créant ainsi un biais majeur quant à l'état de santé auquel on devrait normalement s'attendre d'un point de vue statistique.



9. Et la polio ?

Souvent, on confond poliomyélite et paralysie... La poliomyélite est un virus gastro-intestinal qui parfois peut atteindre la moelle épinière (mais c'est très rare, plus de 95 % des personnes portant ce virus sont totalement asymptomatiques et seulement entre 1 sujet sur 200 = 0,5 % et 1 sujet sur 1 000 = 0,1 % évolue vers une maladie paralytique qui se traduit par la survenue d'une faiblesse musculaire croissante jusqu'à la paralysie complète) et causer certaines formes de paralysie. Mais il y a des dizaines d'autres virus qui peuvent causer de telles paralysies :



Cette année, au moins 50 personnes ont été affectées par une maladie grave appelée myélite flasque aiguë (AFM) qui, d'après les médecins, ressemble de près à la polio. Il semble que l'AFM soit déclenchée par différents virus, tels que les entérovirus, les adénovirus et le virus du Nil occidental. »

Le nom « poliomyélite » a été associé à une atteinte de la corne antérieure de la moelle épinière qui peut, en réalité, être la conséquence de dizaines d'autres virus... On a associé polio avec paralysie, ce qui est très risqué et imprécis !!

D'ailleurs, dans toute la littérature que je consulte, on fait parfois le distinguo entre « poliomyélite » causée par le virus de la polio et poliomyélite « non causée par le virus de la polio », d'où d'énormes sources de confusion quand il s'agira de faire des statistiques...

La polio (ou les troubles qui lui sont associés) est apparue au début du XX^e siècle, avec un pic dans les années 50 (après-guerre), suivi par une forte diminution quelque temps après l'introduction du vaccin.

La polio a explosé au niveau statistique à la sortie de la Seconde Guerre mondiale. L'introduction du vaccin n'a pas été immédiatement suivie d'effet, y aurait-il une autre hypothèse ?

Au cours de mes recherches, je suis tombé sur des approches alternatives, qui attribuent les symptômes liés à la polyomyélite à un empoisonnement au DDT. Cela remonte à 1953, où un médecin et chercheur américain, le Dr. Morton S. Biskind, a publié divers documents liant « l'épidémie de polio » à un empoisonnement au DDT.

« Les maladies du système nerveux central (CNS) telles que la polio sont en fait des manifestations physiologiques et symptomatiques de l'inondation permanente réalisée par l'État et parrainée par l'industrie de poisons du système nerveux central sur la population mondiale. »
« En 1945, on savait même que le DDT était stocké dans les matières grasses des mammifères et apparaissait dans le lait. Avec ces connaissances, la série d'événements catastrophiques qui ont fait suite à la campagne la plus intensive d'empoisonnement de masse dans l'histoire humaine connue n'aurait pas dû surprendre les experts. Pourtant, loin d'admettre une relation causale si évidente qu'elle aurait été acceptée instantanément dans tout autre domaine de la biologie, pratiquement l'intégralité des communications, profanes et scientifiques, ont été consacrées à nier, cacher, supprimer, déformer et tenter de transformer en leur contraire des preuves accablantes <http://www.harvoa.org/polio/overview.htm>. La diffamation, la calomnie et le boycott économique n'ont pas été écartés durant cette campagne. »

« En conclusion, les vitesses de conduction nerveuse et l'oscillation posturale semblent être des indicateurs sensibles des effets des pesticides sur le système nerveux central et périphérique. »

Le cerveau et le système nerveux endommagés par une exposition à faible dose à des pesticides.

L'hypothèse pesticide est recevable, dans ce cas, car on sait que les résidus de pesticides sont stockés dans les matières grasses des mammifères et, donc, sont présents en grand nombre dans le lait.

» **Ce qui est certain :**

A/ Le virus de la polio n'est absolument pas le seul à causer des symptômes de paralysie, ce qui fausse totalement toutes les statistiques :

En clair, il y a des dizaines de causes à ces formes de paralysie. Plus de 90 % des polio réelles sont totalement asymptomatiques. Difficile de s'y retrouver et de là à crier victoire...

B/ Si on a « gagné » le combat contre la polio, il y a une explosion des symptômes d'infections ayant des symptômes similaires :

« De plus, alors que la polio a disparu de l'Inde depuis un an, il y a eu une énorme augmentation des paralysies flasques aiguës hors polio (NPAFP). En 2011, il y a eu 47 500 nouveaux cas de NPAFP. Impossibles à distinguer de la paralysie due à la polio sur le plan clinique, mais deux fois plus mortelle, la NPAFP était en proportion directe avec les doses de polio orales administrées. »

Le vaccin « contre la polio », s'il semble diminuer les infections aiguës par la polio, expose davantage les personnes vaccinées à la paralysie flasque non polio (NPAFP)...

Et que dire aussi de la terrible contamination des vaccins polio (tant oraux qu'injectables) par le virus simien SV40, notoirement cancérigène. Entre 1955 et 1963, des millions de personnes de par le monde ont été infectées, par le biais de ces vaccins fabriqués à partir de cellules de reins de singe. Or, ce virus qui peut se transmettre par voie sexuelle et de la mère (vaccinée) à l'enfant est impliqué dans de nombreux cancers : cancers du système nerveux, leucémies, cancers osseux, mésothéliomes etc dont nous payons encore certainement le prix aujourd'hui.

« Le ministère de la Santé de l'Inde, après avoir célébré un an sans poliovirus sauvage, est maintenant confronté à un dilemme que les experts en santé public avaient prédit il y a plusieurs années : le vaccin qu'il utilise pour lutter contre la polio cause plus de paralysies de type polio que le poliovirus sauvage. »

*Alors, la polio vaincue
par la vaccination*